



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3510

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association du village des créateurs du passage Thiaffait pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3510**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association du village des créateurs du passage Thiaffait pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association du village des créateurs du passage Thiaffait est la structure de développement économique des entreprises de mode, décoration, design de Rhône-Alpes. Elle fédère les marques et créateurs installés dans la région et a été créée en 2001 avec l'aide des syndicats professionnels de l'habillement et du textile.

Ses missions sont :

- la gestion de la pépinière d'entreprises du passage Thiaffait accueillant en résidence pendant 23 mois, 12 créateurs dans des ateliers et ateliers-boutiques,
- le développement économique des entreprises adhérentes (installées en région Rhône-Alpes) par un accompagnement au développement commercial à la production d'événements, de la stratégie communication au soutien logistique, l'équipe du Village accompagne chaque créateur dans sa dimension régionale, nationale et internationale.

L'objectif poursuivi cette association est de favoriser en toute indépendance et dans le respect des créations de chacun, le développement de jeunes créateurs et de marques en phase avec les secteurs du textile, de l'habillement, de la mode et du design.

Grâce au concours Talents de Mode qu'elle organise depuis 2007, cette association détecte les nouvelles marques de mode, encourage l'implantation des entreprises sur Lyon et contribue à leur évolution. Elle est labellisée sur le financement et la post création au titre du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives. Celle-ci vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image en mouvement) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial visant à positionner Lyon comme une agglomération créative.

Dans le cadre de cette politique, la Communauté urbaine de Lyon a défini un axe de développement concernant le soutien à la création et aux talents. Cette association est un acteur clé de la politique liée aux industries créatives conduite par la Communauté urbaine.

La Communauté urbaine, en subventionnant cette association, a pour objectif d'apporter un accompagnement qualifié aux entreprises des secteurs de la mode et du design mais également d'identifier les pentes de la Croix-Rousse comme polarité dédiée aux industries créatives.

b) - Bilan des actions réalisées en 2012

En 2012, l'association a accompagné 66 entreprises par un suivi individuel, des formations, des partenariats avec les magasins et des actions de communication. 10 entreprises ont bénéficié de locaux d'activité à loyer modéré localisés dans le passage Thiaffait. Les chiffres d'affaires cumulés des entreprises accompagnées (résidents et adhérents) représentent 5 445 000 €, soit une augmentation de 23 % due à l'augmentation du chiffre d'affaires des adhérents. La pérennisation des entreprises accompagnées est de 75 %. Il n'y a pas eu de cessation d'activité en 2012.

L'association a été le relais et l'organisateur en 2012 d'opérations partenariales : avec les Galeries Lafayette Part-Dieu et Bron, le centre commercial de la Part-Dieu, Design Tour, Home, une exposition au Palais Royal à Paris et une à la Maison du prêt-à-porter à Paris, etc.

En 2012, elle a développé des actions de communication et des événements pour donner plus de notoriété aux marques. Pour cela, l'événement emblématique est le concours "Talents de mode" destiné à découvrir et à lancer les talents de la mode de demain. "Talents de Mode" offre aux créateurs une mise en réseau optimale et un accompagnement personnalisé sous tous les angles : créatif, financier et entrepreneurial.

A l'international, l'association a développé des partenariats avec le comité Bellecour qui organise un salon à New York, avec la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) à l'occasion d'un salon en Asie, avec Agatha Ruiz de la Prada (Espagne), etc.

L'association réalise aussi un travail qui a un impact avéré et reconnu sur le développement des entreprises et l'essaimage de ces dernières dans les locaux vacants des pentes de la Croix-Rousse. C'est un élément d'attractivité très important pour le quartier qui commence à avoir une identité de quartier créatif.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

En 2013, l'association propose un plan de développement pour affirmer son ambition de devenir la première structure dédiée "mode déco design" en France et d'accroître sa notoriété par l'application du plan stratégique 2009-2014. Cette volonté permettra de continuer à être exigeant dans le recrutement de talents notamment à travers le concours Talents de mode.

Elle continuera ses actions avec l'offre de services suivante :

- le recrutement des talents à travers le concours "Talents de mode",
- l'augmentation du nombre d'entreprises soutenues dans la région,
- l'accompagnement de la conquête commerciale des marques et leur visibilité au niveau régional et national : le Village des créateurs aura recours aux services d'un attaché de presse parisien et organisera des événements et des expositions notamment au Palais Royal à Paris,
- le renforcement des partenariats avec l'espace textile, l'Unitex, le Centre technique du cuir et leurs bureaux de styles parisiens (ADC), la Fédération française du prêt-à-porter féminin et en développant un partenariat avec certains salons professionnels.

L'association organisera une exposition au sein de la biennale du design 2013 de Saint Etienne. Cette exposition dénommée "interaction mode" mettra en valeur des marques et des créateurs dont les produits répondront à la thématique de la biennale "l'empathie ou l'expérience de l'autre".

Enfin, le Village des créateurs continuera à développer la part de financements privés dans ses ressources.

Budget prévisionnel 2013 :

Dépenses	Montant (en € TTC)
Personnel (salaires)	241 500

Assistance de tiers (consultants formation, accompagnement entrepreneuriat, comptables déplacements, presse)	36 000
Frais généraux (loyers, charges, assurances, entretien des locaux et mise en valeur, etc.)	81 500
Communication, publicité, événements, déplacements, réceptions, Talents de mode	99 600
Autre frais	8 400
Valorisations en natures (partenariats)	178 800
Biennale du design	65 000
Total	710 800

Recettes	Montant (en € TTC)
Mécénat	33 700
Subvention Ville de Lyon (+illuminations)	35 000
Subvention Communauté urbaine de Lyon	200 000
Subvention Communauté urbaine Biennale du Design	22 000
Subvention Région Rhône-Alpes	140 000
Subvention Région Rhône-Alpes Biennale	25 000
Conseil général du Rhône	800
Location de l'appartement et de salles	4 000
Contributions du Centre ressources	35 000
Événementiel-mode-création-design	15 000
Divers remboursements	3 500
Partenariats privés pour Biennale	18 000
Valorisations en nature (partenariats)	178 800
Total produits	710 800

L'évaluation de l'action de l'association portera sur le développement de l'activité économique des entreprises résidentes : évolution du chiffre d'affaires et des emplois, pérennité des entreprises, recherche et développement de financements privés de l'association.

La Communauté urbaine est sollicitée pour l'année 2013, à hauteur de 222 000 € en fonctionnement, en complément d'une aide du Conseil régional à hauteur de 165 000 €. L'augmentation de la subvention est liée à l'organisation de l'exposition "interaction mode" au sein de la Biennale du design de Saint Etienne. Ce financement est accordé dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue entre la région Rhône-Alpes et la Communauté urbaine pour la période 2010-2016.

En 2012, le soutien financier apporté par la Communauté urbaine était de 200 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 222 000 € au profit de l'association du Village des créateurs du passage Thiaffait pour son programme d'actions 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association du Village des créateurs du passage Thiaffait définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° OP0201574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.